



République Française

VILLE DE SAUSSET – LES – PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51 – www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 11/08/2026

Reçu en préfecture le 11/08/2026

Publié le 13/08/2026

ID : 013-211301049-20260803-DEC2026_181-CC



DECISION DU MAIRE N°DEC2026-181 Annule et remplace la DEC2026-086

Mission d'ordonnancement de pilotage et de coordination (OPC) des travaux de réhabilitation de l'école Jules Ferry. MAPA 25045

Nomenclature ACTES : 1.1

Le Maire de la commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des collectivités territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération N°2026-04-02 du 8 avril 2026 portant délégations du Conseil municipal au Maire.

VU la décision DEC2026-086 du 21 mai 2026, attribuant la mission d'ordonnancement de pilotage et de coordination des travaux de réhabilitation de l'école Jules Ferry, MAPA 25045.

CONSIDERANT, La mise à jour dans l'acte d'engagement des informations relatives au prestataire et de la modification des délais des travaux.

DECIDE

Article 1 : de signer l'acte d'engagement de mission d'ordonnancement de pilotage et de coordination avec :

SAS BTC SUD

Parc de la Haie
336 rue de la Haie Plouvier
59273 FRETIN

pour un montant de 46 865€ HT soit 56 238€ TTC.

Article 2 : De signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette décision.

Article 3 : Que les dépenses liées à ces prestations seront prévues au budget de la commune.

Article 4 : Monsieur le Directeur général des services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 03 août 2026

Le Maire,
Maxime MARCHAND



Envoyé en préfecture le 11/08/2026

Reçu en préfecture le 11/08/2026

Publié le



ID : 013-211301049-20260803-DEC2026_181-CC



MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Commune de Sausset les pins

Hôtel de Ville
Place des droits de l'homme
13960 SAUSSET-LES-PINS

**MISSION D'ORDONNANCEMENT DE PILOTAGE ET DE COORDINATION (OPC) DES TRAVAUX DE
RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE JULES FERRY**

Marché passé selon la procédure adaptée en application de l'article L. 2123-1 du Code de la
Commande Publique et du décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019.

ACTE D'ENGAGEMENT

Marché n°: 25045

ACTE D'ENGAGEMENT

Personne publique contractante :

COMMUNE DE SAUSSET LES PINS

Place des Droits de l'Homme

13960 Sausset-les-Pins

SIRET : 21130104900014

Objet du marché :

Mission d'ordonnancement de pilotage et de coordination (opc) des travaux de réhabilitation de l'école jules ferry

Marché Public passé selon la procédure adaptée en application de l'article L. 2123-1 du Code de la Commande Publique et du décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019

Pouvoir adjudicateur:

Maire en exercice, habilité à représenter la collectivité territoriale susnommée et à signer le présent marché par la délibération précisant le contenu et l'étendue de la délégation prévue à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Variante/options :

Cet acte d'engagement correspond à la solution de base de la consultation.

SOMMAIRE

<u>ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT</u>	<u>4</u>
<u>ARTICLE 2 : PRIX</u>	<u>4</u>
<u>ARTICLE 3 : DELAIS</u>	<u>6</u>
<u>ARTICLE 4 : PAIEMENT</u>	<u>6</u>

Article premier : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M Thierry HENKIN

☐ agissant pour mon propre compte¹ ;

☒ agissant pour le compte de la société² :

SAS BTC SUD – SIRET 350 069 274 – 336 RUE DE LA HAIE PLOUVIER –
59 273 FRETIN

☐ agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³

☐ agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des prestataires groupés qui ont signé la lettre de candidature du
.../.../.....

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses techniques et administratives particulières (C.C.A.T.P), et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni les pièces prévues aux Code de la Commande Publique,

Je m' **ENGAGE** ou j' **ENGAGE** le groupement dont je suis mandataire⁴, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 2 : Prix

Les prestations du présent marché seront rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire de :

	Montant H.T en €	Montant TVA	Montant TTC en €
TOTAL PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE	46 865,00 €	9 373 €	56 238 €

Une avance forfaitaire de 5 % du montant TTC du marché peut être versé au titulaire du marché si le montant du marché est > à 50 000 Euros HT.

¹ Cocher la case correspondante à votre situation

² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

⁴ Rayer la mention inutile

L'entreprise précise :

☐ Qu'elle souhaite recevoir l'avance de 5 % du montant TTC si le marché est > à 50 000 Euros HT

☒ Qu'elle ne souhaite pas recevoir l'avance forfaitaire.

Si l'entreprise ne coche aucune case, l'avance ne sera pas versée.

Déclaration de sous-traitance :

L'annexe DC4 au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Montant hors taxe : Euros
- TVA (taux de %): Euros
- Montant TTC : Euros
- Soit en lettres :
.....

Dans le cadre d'une sous-traitance déclarée en cours d'exécution du marché, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement (lorsque le montant du contrat de sous-traitance est au moins égal à 600 € TTC) après avoir demandé leur acceptation au maître de l'ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder :

Nature de la prestation	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			

Article 3 : Délais

La durée est de 24 mois à compter de la notification du marché.

Article 4 : Paiement

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants (**joindre obligatoirement un RIB complet IBAN**) :

- Ouvert au nom de :BTC
 336 RUE DE LA HAIE PLOUVIER
 EUROPARC DE PICHAURY
 59 273 FRETIN
 pour les prestations suivantes : BET TCE
 Etablissement : CAISSE D'EPARGNE
 Numéro de compte : 08002625288 Clé : 58
 Code banque : 16275 Code guichet : 00600
- Ouvert au nom de :.....
 pour les prestations suivantes :.....
 Etablissement :
 Numéro de compte :..... Clé :.....
 Code banque :..... Code guichet :
- Ouvert au nom de :.....
 pour les prestations suivantes :.....
 Etablissement :
 Numéro de compte :..... Clé :.....
 Code banque :..... Code guichet :

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant du Code de la Commande Publique

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

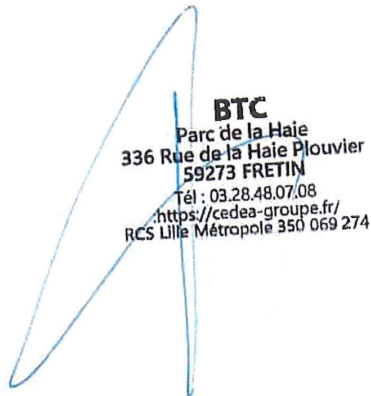
ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A FRETIN
Le 12/02/2026

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

SIRET : 350 069 274 00123

Lu et approuvé
Thierry HENKIN



ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement
A Sausset les Pins
Le 29 avril 2026



Le Maire .
Maxime Marchand

DATE D'EFFET DU MARCHÉ

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé
Le
par le titulaire destinataire

ANNEXE N° 1 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant H.T.	Taux T.V.A.	Montant T.T.C.
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Totaux				

ANNEXE N° 2 : DÉCOMPOSITION DU FORFAIT PROPOSÉ

DÉSIGNATION DES MISSIONS	PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE EN € HT
Phase ÉTUDES	
1. Phase d'avant projet et de projet	
2. PHASE DCE et ACT	
Phase RÉALISATION	
1. Phase période de préparation	
2. Phase d'exécution des travaux	
3. Phase de livraison des ouvrages et année de parfait achèvement	
TOTAL € HT	
Taux de TVA applicable :..... %	
TOTAL € TTC	

ANNEXE N° 3 : NOMBRE DE RÉUNIONS PRÉVUES POUR RÉALISER LA MISSION

DÉSIGNATION DES MISSIONS	Nombre de réunions prévues
<u>Phase ÉTUDES</u>	
1. Phase d'avant projet et de projet	
2. PHASE DCE et ACT	
<u>Phase RÉALISATION</u>	
1. Phase période de préparation	
2. Phase d'exécution des travaux	
3. Phase de livraison des ouvrages et année de parfait achèvement	
TOTAL RÉUNIONS	